

## **Information concernant la prochaine campagne d'impôt sur le revenu.**

La mise en place du prélèvement à la source n'induit pas l'absence de déclaration. Les usagers devront donc déposer leur déclaration d'impôt cette année, avec **l'obligation pour tout le monde de télédéclarer**

Afin de répondre au mieux aux questions et aider les usagers dans leurs démarches, la **campagne d'impôt au Service des Impôts des Particuliers se fera exclusivement sur rendez vous pour les questions complexes et pour télédéclarer.**

Les questions simples ou création de compte personnel fiscal seront traitées directement à l'accueil en direct, sans rendez vous.

La prochaine campagne d'impôt se déroule **sur rendez vous dès le 10 avril** prochain.

**Pour tous renseignements :  
Centre des Impôts  
12 Mail de l'Hôtel Dieu  
41200 – Romorantin Lanthenay  
Tél : 02-54-95-35-00**